

Séance du 18 juin 2020

Présidence : M. Christophe Ming, président

**Etat des motions et postulats en suspens et demande de prolongation de délais
(2020/P05)**

Rapporteur : M. Moïn Danaï

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis n° 05/2020, du 2 mars 2020, sur l'état de l'étude des motions et postulats en suspens et demandes de prolongation de délais,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité, conformément à l'art. 95 du règlement du Conseil communal du 10 octobre 2014, les prolongations de délais :

Motions

n° 01 au 31 mars 2021 pour répondre à la motion de M. Jérôme Christen « En faveur d'une véritable politique foncière à Vevey » ;

n° 03 au 31 mars 2021 pour répondre à la motion de Mme Christiane Lavanchy « Pour que les Toveires restent verts » ;

n° 04 au 31 mars 2021 pour répondre à la motion de M. Vincent Imhof « Création d'un parking P+R et d'un parc artisanal entre la boucle de Gilamont et le Café du Stand » ;

n° 05 au 31 mars 2021 pour répondre à la motion interpartis « Un Plan Lumière n'est pas un Lux, mais une économie de Watts » ;

Postulats

n° 01 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Alain Gonthier « Répondre à un besoin, faire du logement une priorité politique » ;

n° 02 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Eric Oguey « Un boulodrome à Vevey » ;

n° 03 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M Etienne Rivier « Le Port de plaisance de Vevey : vecteur de développement du quartier Est » ;

n° 04 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Alain Gonthier « Rien ne sert de courir il faut PPArtir à point » ;

n° 05 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Jérôme Christen « Un espace moderne en béton (skatepark) pour les sports à roulettes à Vevey » ;

n° 06 au 31 mai 2020 pour répondre au postulat de Mme Isabelle Jerbia « L'intégration n'est pas qu'une question de nationalité » ;

n° 07 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Jérôme Christen « Pour un meilleur soutien aux sociétés locales, sportives, associatives et culturelles et aux événements qu'elles organisent » ;

n° 09 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Julien Rilliet « A chaque quartier sa maison » ;

n° 10 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Sabrina Dalla Palma Zahar « Vevey les pieds dans l'eau » ;

n° 11 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour une ville gestionnaire de son patrimoine immobilier » ;

n° 12 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Julien Rilliet « Participation citoyenne et projets d'aménagement » ;

n° 13 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Steven Pilet et consort « Favoriser l'implantation de la monnaie Léman à Vevey » ;

n° 14 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Une aide à saisir » ;

n° 15 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Dominique Kambale « Moins de plastique, plus de politique » ;

n° 16 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Henok Gyger « Barrières, sans ceinture de sécurité » ;

n° 17 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Femmes en marche : un autre regard sur l'espace urbain » ;

n° 18 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat interpartis PS, PLR, VL, Verts, PDC et UDC « Des zones 30Km/h en toute sécurité pour tous ! » ;

n° 19 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Steven Pilet « L'internalisation du secteur des gérances, c'est maintenant ! » ;

n° 20 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Gilles Perfetta « Plus d'espaces publics » ;

n° 21 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Pour un lac sans discriminations ! » ;

n° 22 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat interpartis « L'énergie de la DAIE » ;

n° 23 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Stéphane Molliat « Pour des musées avec une gestion financière cantonale » ;

n° 25 au 31 mai 2021 pour répondre aux postulats de M. Colin Wahli « Pourquoi attendre le coup de la panne » et de Mme Caroline Gigon « Déclarer l'urgence climatique mais surtout agir pour inverser les tendances à l'échelle de notre ville » ;

n° 27 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Cédric Bussy « Pour une ville en santé ! » ;

n° 28 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Antoine Dormond « Des logements abordables et adaptés pour les étudiant-e-s et apprenti-e-s de notre région » ;

n° 29 au 30 juin 2021 pour répondre au postulat de Mme Caroline Gigon et M. Yvan Schneider « Cultiver des fruits et légumes à l'école, pour le goût, la santé et l'environnement » ;

n° 30 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Philippe Herminjard « De l'air pour les Veveysannes et les Veveysans, de l'hydrogène pour leurs transports » ;

n° 31 au 30 septembre 2021 pour répondre au postulat de M. Antoine Dormond « Une nuit sous les étoiles » ;

n° 32 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Isabel Jerbia « Rouler à vélo ça s'apprend, les règles de sécurité aussi ! » ;

n° 35 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de M. Antoine Dormond « Une stratégie pour la végétalisation des constructions » ;

n° 36 au 31 mars 2021 pour répondre au postulat de Mme Milena Buckel « Les Veveysannes à côté de la plaque : pour une parité des espaces publics ».

2. de classer et de rayer de la liste des postulats en suspens :

n° 08 le postulat de M. Vincent Matthys et consort « Pour que la population veveysanne puisse se positionner, à titre consultatif, sur la politique à mener en termes de fusion régionale ».

Ainsi délibéré en séance du **18 juin 2020**.

Adopté à une très large majorité (cinq avis contraires et quelques abstentions).

Pour extrait conforme le 20 juin 2020.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
le Président
Christophe Ming



la Secrétaire
Carole Dind